

UV GERMI

Société Anonyme au capital de 484 183,65 euros
Siège social : ZAC de la Nau, 19240 SAINT - VIANCE
519 114 235 R.C.S. BRIVE

**RAPPORT SPECIAL SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS
ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 2024**

(L 225-197- 4 du code de commerce)

1. Etat des attributions gratuites d'actions au 31 décembre 2023

Attributions gratuites d'actions ayant fait l'objet d'une attribution définitive au 31 décembre 2023

Désignation du plan	Date de l'autorisation de l'Assemblée	Date de l'attribution par le conseil	Nombre d'actions attribuées	Nombre d'actions définitivement attribuées
Plan 2021-1	28/06/2018	08/01/2021	108 750	106 875*

* Les actions attribuées gratuitement aux bénéficiaires ne sont soumises à aucune période de conservation sous réserve de la réglementation abus de marché et de l'obligation pour le directeur général délégué de conserver 25 % des actions qui lui ont été attribuées gratuitement

2. Attributions gratuites d'actions n'ayant pas fait l'objet d'une attribution définitive au 31 décembre 2023

Néant

3. Attributions consenties aux mandataires sociaux de la société au cours de l'année 2023

Néant

4. Attributions consenties durant l'année 2023 aux dix salariés de la société dont le nombre d'actions attribuées est le plus élevé :

Néant

5. Attributions consenties par la société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés durant l'année 2023, à l'ensemble des salariés bénéficiaires :

Néant

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION